



# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

**MERCREDI 28 JUIN 2023**

**A 11H00**

## **PROCES-VERBAL**

### **Ordre du jour**

- 1 - Démission d'un membre nommé du Conseil d'Administration
- 2 - Approbation du procès-verbal du 05 avril 2023
- 3 - Modification du règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS
- 4 - Modification de la procédure canicule
- 5 - Analyse des Besoins Sociaux
- 6 – Balade à vélo avec l'Heure Civique
- 7 - Points divers

**Nombre de membres en exercice : 14**  
**Nombre de membres présents : 9**  
**Nombre de suffrages exprimés : 11**  
**Nombre d'absents : 5**  
**Pouvoirs : 2**  
**Date de la convocation : 21 juin 2023**

**PRESENTS** : Monsieur Le Président du CCAS Jean-Luc ALGAY, Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS, Mauricette CADET, Marie-Christine COUTANCEAU, Colette NEVEU, Monique SAUVÊTRE, Annie VILLANOVA et Messieurs Bruno HEMAR, Joël MANELPHE

**ABSENTS EXCUSES** : Mesdames Valérie BRY, Annie ESCOBAR, Sylvie LIMBOURG, Michèle SOMMÉ et Monsieur Claude PAIN

**POUVOIRS** : Madame Sylvie LIMBOURG donne pouvoir à Madame Marie-Christine COUTANCEAU, Monsieur Claude PAIN donne pouvoir à Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS

Présence de Monsieur Alain RIALHE membres du Conseil des sages.

Monsieur le Président du CCAS Jean-Luc ALGAY constate que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 11h05.

Lecture de l'ordre du jour.

Monsieur le Président du CCAS Jean-Luc ALGAY laisse la parole et la présidence de ce Conseil à Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS.

---

## **1 – DEMISION D'UN MEMBRE NOMMÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

***Rapporteur : Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS***

Monsieur Bernard RABOT a fait part à Monsieur Le Président du CCAS Jean- Luc ALGAY de sa volonté de démissionner du Conseil d'Administration du CCAS le 01 juin 2023. Monsieur Le Président doit nommer un nouveau membre qui sera ensuite installer au Conseil d'Administration du CCAS dans un délai de deux mois. (*Article R.123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles*).

Dans l'attente de l'achèvement de la procédure de remplacement, le Conseil d'Administration peut continuer à se réunir et à délibérer.

Une des connaissances de Madame Mauricette Cadet seraient intéressées pour devenir administrateur. Pour candidater, cette personne doit adresser un courrier à Monsieur le Président du CCAS qui la recevra ensuite en entretien.

*Les membres du Conseil prennent acte de cette démission.*

---

## **2 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 05 AVRIL 2023**

---

***Rapporteur : Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS***

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS du 05 avril 2023 a été envoyé par mail aux administrateurs le 21 juin 2023.

***Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.***

---

## **3 – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINSITRATION DU CCAS**

---

***Rapporteur : Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS***

*Annexes : règlement intérieur original et règlement intérieur modifié*

Suite à une ordonnance effective au 1<sup>er</sup> juillet 2022 qui réforme les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs

groupements, des modifications ont dû être apportée au règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS.

Ce ne sont plus des compte-rendu qui sont rédigés mais des procès-verbaux. Ils sont consultables désormais sur le site internet de la commune, à l'accueil de la Mairie et auprès du CCAS tout comme les registres des délibérations.

Une procédure a été rédigé sur la tenue des Conseils d'Administration.

***Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité les modifications du règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS.***

---

#### **4 – MODIFICATION DE LA PROCEDURE CANICULE**

---

***Rapporteur : Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS***

*Annexe : procédure plan canicule et planning d'astreinte*

Chaque année, une veille canicule est enclenchée du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre. Le plan canicule est déclenché en cas d'alerte aux fortes chaleurs. Les membres du Conseil d'Administration qui se sont portés volontaires appellent les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables.

Un travail a été engagé par le CCAS afin de modifier la procédure en cas de déclenchement du plan canicule et notamment sur la procédure à suivre en cas d'impossibilité à joindre les personnes inscrites sur le registre.

Cette procédure sera mise dans la mallette d'astreinte des élus en cas de besoin.

Si la personne d'astreinte est dans l'incapacité de se déplacer, elle peut solliciter le policier municipal.

Les bénévoles de l'Heure Civique rencontrées lors d'une réunion le 24 juin se sont également portés volontaires pour aider lors du déclenchement du plan canicule pour se déplacer au domicile des personnes inscrites sur le registre.

Madame Monique Sauvêtre demande si chaque personne inscrite a signalé un contact d'urgence car c'est eux qu'il faut contacter en premier si la personne n'est pas joignable.

*La nouvelle procédure est portée à la connaissance des membres du Conseil d'Administration qui en prennent acte.*

---

#### **5 – ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX**

---

***Rapporteur : Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS***

*Annexe : dossier de restitution ABS et portrait statistique du territoire de l'Houmeau*

Pour rappel, au mois de novembre 2021, le Conseil d'Administration du CCAS a autorisé la signature d'une convention constitutive d'un groupement de commande pour l'analyse des besoins sociaux.

L'analyse s'est déroulée en 3 phases entre mai 2022 et mai 2023 :

- Phase 1 : Diagnostic du territoire.
- Phase 2 : Evaluation des politiques publiques.
- Phase 3 : Préconisations

Chaque commune intégrée à cette ABS s'est vue remettre un portrait statistique de son territoire sur 5 thématiques : Démographique et Population, Logement et Habitat, Santé et Bien-être, Economie et Emploi, Ressources et Précarité.

Cette analyse sera présentée en conférence des maires au mois de septembre et une réunion InterCCAS doit avoir lieu le 26 septembre afin de mettre en œuvre un plan d'action.

D'après les chiffres communiqués par le cabinet KPMG, nous constatons sur l'Houmeau une évolution annuelle de 0,5% de la population entre 2013 et 2018 qui est inférieure à celle de la CDA mais supérieure à celle de la Charente-Maritime et de France Métropolitaine. Les effectifs 3-17 ans et 65 ans et plus progressent davantage que dans la CDA.

En 2020, on dénombrait 4 médecins généralistes, 4 infirmiers et 4 kinés.

En 2018, le taux de chômage des 15-24 ans était de 26,8% contre 28,9% sur la CDA.

Le revenu des ménages par UC Médiane en 2019 était de 26 190€ contre 23 030€ pour la CDA et 21 540€ pour la Charente-Maritime.

Lors du lancement de l'ABS, les atouts repérés pour la commune de l'Houmeau étaient une offre d'accueil des enfants complète, un tissu associatif dense, l'ouverture prochaine d'un café-bar intergénérationnel, la construction sur 10 à 15 ans de 400 logements sur la commune, la construction d'un pôle d'hébergement pour des personnes en situation de handicap et de nombreuses actions de solidarité sur la commune.

Quelques points de vigilance avaient été observés comme la concentration de l'offre des services culturels sur La Rochelle, la volonté de mieux connaître les besoins et attentes des jeunes, de lutter contre l'isolement et de promouvoir l'intergénérationnel et de proposer davantage de solutions de transport. A ce sujet, Monsieur le Président Jean-Luc ALGAY signale qu'en 2025, le passage des bus sur la commune se fera toutes les 30 minutes. De plus, la CDA prend désormais en charge 100% du financement dans la réalisation des pistes cyclables (l'Houmeau-Lagord).

En ce qui concerne les personnes âgées sur le territoire de l'Houmeau, la part des 75 ans et plus au sein de la population représentait en 2019 plus de 10,2%. En 2009, les 60 ans et plus représentaient 780 habitants contre 1155 en 2019. (INSEE)

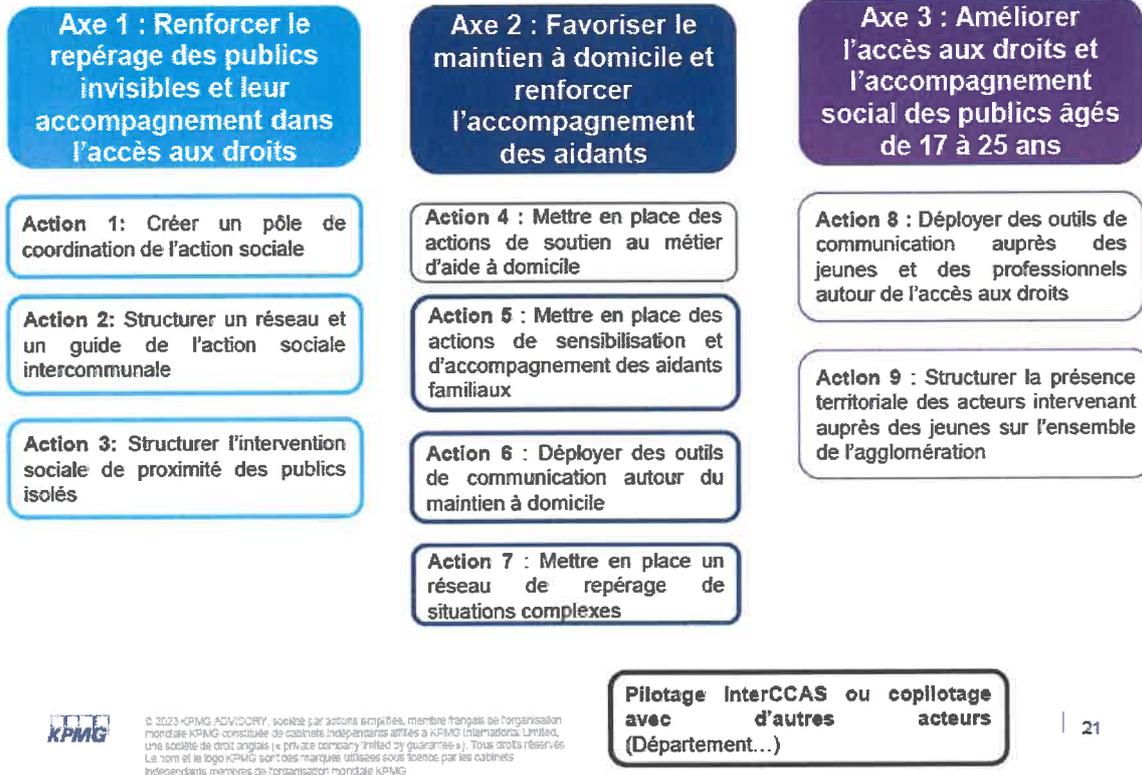
La part des 65 ans et plus propriétaires de leur logement sur l'Houmeau est de 94% et 60% des 60 ans et plus vivent en couple sur l'Houmeau et 39% vivent seuls.

En prenant en compte les enjeux repérés pour chaque commune lors de l'analyse statistique, les enjeux repérés à l'échelle intercommunale et les enjeux mis en avant par les communes lors d'entretiens, plusieurs thématiques à travailler de manière plus approfondie sont apparues :

- le repérage des publics invisibles et l'accompagnement des publics en difficulté (accès aux droits)
- le maintien à domicile, le repérage des personnes âgées isolées et l'accompagnement des aidants
- l'accès aux droits et l'accompagnement social des jeunes publics âgés de 17 à 25 ans

Des groupes de travail ont été constitués autour de ces 3 thématiques et se sont réunis entre mars et avril 2023. Ils ont permis d'approfondir des axes de travail pour les CCAS. C'est à la suite de ces groupes de travail que diverses préconisations ont été faites.

## Synthèse



Pour chacune de ces préconisations (actions), l'InterCCAS sera soit le pilote direct soit le copilote et sera associé au Département, au GCSMS, etc.

Cette analyse sera présentée en conférence des maires au mois de septembre et une réunion InterCCAS doit avoir lieu le 26 septembre afin de mettre en œuvre un plan d'action.

## 6 – BALADE A VELO AVEC L'HEURE CIVIQUE

### Rapporteur : Monsieur le Président du CCAS Jean-Luc ALGAY

Le CCAS a souhaité pour cette année 2023 travailler sur une action autour de l'usage de moyens de transport dit « doux » (vélo, trottinette). Un travail est actuellement en cours avec certains membres du Conseil des Sages autour de la mise en place d'une balade à vélo sur l'Houmeau. Les participants seraient invités à suivre le sentier découverte qui fait 8 kms sur la commune et qui est jalonné de bornes explicatives sur l'histoire de l'Houmeau. A cette action, seraient associés la sécurité routière ainsi qu'une association de réparation et/ou de marquage de vélo mais également une association de la commune qui pourrait tenir un stand de nourriture. Les bénévoles de l'Heure Civique seraient associés à cette action tout comme les membres du Conseil des sages. Le projet est encore en construction.

Cette action se déroulerait au printemps 2024.

Un temps de travail sera proposé à la rentrée de septembre. Les membres du Conseil d'Administration seront invités à y participer et à s'associer au projet tout comme les membres du Conseil des sages.

11h48 : Départ de Madame Monique Sauvêtre

---

## **7 – POINTS DIVERS**

---

### ***Rapporteur : Monsieur le Président du CCAS Jean-Luc ALGAY***

#### 1) Carte cadeaux aux élèves de CM2

Depuis plusieurs années le CCAS de l' Houmeau offre aux élèves de CM2 de l'école primaire une carte cadeau afin de les encourager à la lecture et de marquer la fin de leur scolarité sur l'Houmeau. La remise de ces présents aura lieu durant la fête de l'école élémentaire le 30 juin. 35 cartes de 20 euros seront distribuées.

La cérémonie est prévue pour 17h45.

#### 2) Collecte de printemps de la Banque Alimentaire de Charente-Maritime

La collecte de printemps de la Banque Alimentaire de Charente-Maritime s'est déroulée les 02, 03 et 04 juin. Le CCAS a collecté dans le magasin ALDI situé à Lagord. La collecte s'est bien déroulée. Un mail de remerciement a été envoyé à Aldi ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui ont participé à la collecte.

Peu de dons le dimanche. Il y a eu quelques remarques virulentes de la part de clients du magasin.

Un article paru ce jour dans le Sud-Ouest indique que les chiffres de la collecte ont été très bons pour cette année et ont dépassés les espérances de la Banque Alimentaire.

#### 3) Argent de poche 2023

Pour la troisième année consécutive, le CCAS de l'Houmeau en collaboration avec le service-enfance jeunesse de la commune, a mis en place le dispositif Argent de Poche. Pour rappel, ce dispositif permet à des jeunes l'houméens âgés entre 16 et 18 ans d'effectuer des missions auprès des services de la mairie en échange d'une indemnité de 15€ par demi-journée travaillé pour un total maximum de 150€.

Cette année 6 jeunes ont candidaté dont 4 filles et 2 garçons. Les missions se dérouleront du 03 au 28 juillet dans les différents services de la commune : restaurant scolaire, enfance-jeunesse, administratif et services techniques.

#### 4) Prévention et sensibilisation aux risques de cambriolage et de démarchage abusive

Le 04 octobre à 10h00 se déroulera une réunion dans la salle de l'Orangerie en présence de plusieurs gendarmes membres de la cellule de prévention situationnelle du Groupement de la Gendarmerie Départementale de la Charente-Maritime. Cette réunion de sensibilisation et de prévention aux risques de cambriolage et de démarchage abusive sera ouverte à tous les habitants de la commune.

5) Actions en faveur des proches aidants :

Le CCAS a obtenu une subvention dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie pour mener des actions en faveur des proches aidants. 4 actions seront organisées au mois d'octobre :

- **Action 1** : *Mardi 10 octobre à 10h00, salle de l'Orangerie.* Réunion d'information pour les proches aidants. Cette action a pour objectif de définir ce qu'est un aidant et de l'informer sur les différentes aides qui peuvent exister pour faciliter son quotidien : les aides humaines (professionnels de santé, aide à domicile), les solutions de répit (accueil de jour, hébergement temporaire) et les aides sociales et financières.
- **Action 2** : *Jeudi 12 octobre de 9h00 à 17h00, salle de l'Orangerie.* Sensibilisation aux gestes de premiers secours. Cette action a pour objectif d'acquérir les gestes adaptés face à des situations d'urgence (malaise, chute, étouffement...) mais également de permettre à l'aidant et l'aidé de se sentir plus en confiance pour agir si un accident survient au domicile par exemple.
- **Action 3** : *Vendredi 13 octobre à 10h00, salle de réception, Maison Intergénération.* Être aidant, un rôle à plein temps : Comment préserver sa santé lorsqu'on est proche aidant ? Aux côtés d'une chargée de prévention et d'une psychologue, cet atelier a pour ambition de contribuer à maintenir la relation à l'autre en se retrouvant soi pour retrouver l'autre.
- **Action 4** : *Mercredi 18 octobre de 10h00 à 17h00, parking Gaby Coll.* Cette action a pour objectif de faire découvrir des « trucs et astuces » pour la vie de tous les jours et essayer des petits objets pratiques pour vivre sereinement à domicile. L'équipe de prévention santé de ReSanté-Vous sera présent pour faire visiter l'appartement témoin « Ma Maison A'Venir ».

Toutes ces actions seront gratuites et ouvertes à toutes personnes âgées de 60 ans et plus qui accompagnent un proche (famille, ami, ...) au quotidien à domicile.

Madame Colette Neveu souhaite savoir s'il est possible de faire passer une information concernant la prise en compte d'une part supplémentaire aux impôts pour les veuves des anciens combattants.

Il n'y a pas de question.

La séance est levée à 12h00.

A l'Houmeau le 28 juin 2023,  
Président de la séance  
Idalina BENARROUS  
Vice-présidente du CCAS



Jean-Luc ALGAY	
BENARROUS Idalina	
Mauricette CADET	
Marie-Christine COUTANCEAU	
HEMAR Bruno	
MANELPHE Joël	
NEVEU Colette	
SAUVETRE Monique	
VILLANOVA Annie	

